



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 28 AOÛT 2009





SOMMAIRE

REPARTITION DU CAPITAL ADMINISTRATION - DIRECTION - COMMISSAIRES AUX COMPTES	3
ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE	4
RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE	5/15
RESULTAT CONSOLIDE	16
RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	17
RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES	18/21
RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS ANNUELS CONSOLIDES	22/23
PROJET DE RESOLUTIONS A SOUMETTRE A L'ASSEMBLEE ORDINAIRE ANNUELLE	24



ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

L'ordre du jour est le suivant :

- Lecture du rapport de gestion établi par le Conseil d'administration,
- Lecture du rapport général des Commissaires aux comptes,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008,
- Quittus aux administrateurs et décharge aux Commissaires aux comptes,
- Affectation des résultats,
- Lecture du rapport des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées et approbation des conventions qui y sont énoncées.
- Pouvoirs pour formalités.



Par ailleurs, nous avons également procédé à la vérification des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion établi conformément à l'article 99 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit comptable. À l'exception de l'incidence éventuelle des faits évoqués aux points 1 et 2 ci-dessus et du risque lié à la continuité d'exploitation de la société consolidante SIVOM, S.A., nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les états financiers annuels consolidés.

Les Commissaires aux Comptes

SOFIDEC

Christian Egels
Associé

ERNST & YOUNG

Caroline Zamojciowna-Orio
Expert-Comptable Diplômé



Une restructuration énergétique a été conduite dès la fin du premier semestre 2008

Après une révision de nos méthodes de travail, un certain nombre de postes de charges ont pu être réduit sensiblement, tant au niveau de la main d'œuvre temporaire qu'à celui de la main d'œuvre sous-traitée à différents prestataires, amenant là aussi des économies importantes.

Des économies substantielles ont également été enregistrées sur les frais de fonctionnement du matériel et les frais généraux, sur la deuxième partie de l'année. Un contrôle systématique des achats et des consommations nous a permis en effet de diviser par plus de deux les achats de pièces détachées, consommables, carburants et lubrifiants.

Enfin, en décembre 2008, la Société a été contrainte de lancer un plan de licenciement économique du personnel permanent de la SIVOM portant sur 55 personnes. Ces départs sont venus s'ajouter à ceux déjà enregistrés (une quinzaine) dans le cadre des restructurations et réorganisations de services engagées dans les mois qui ont précédé.

Les postes de frais généraux ont aussi été passés au crible et des actions de réduction drastique décidées notamment sur les frais de télécommunication et informatique.

Nous avons également réduit les coûts liés aux locaux d'exploitation en réduisant de plus de moitié les surfaces d'entreposage et de stockage en location au Port Autonome d'Abidjan.

Il est important de rappeler que la maison mère de SIVOM a soutenu au travers d'apports important en comptes courants d'actionnaires cette période de restructuration, ce qui a conforté les ressources stables de l'entreprise.

Une activité faible sur le second semestre 2008

Les difficultés de trésorerie que nous avons rencontrées au cours du premier semestre 2008 ne sont pas étrangères à la faiblesse de l'activité de la deuxième partie de l'année.

Ces difficultés se sont malheureusement couplées à une conjoncture extrêmement mauvaise. En effet, de début septembre à fin novembre 2008, la fréquentation du port d'Abidjan a brutalement chuté. A cela, plusieurs explications :

- La décision de nombreux donneurs d'ordre, dans l'incertitude liée à la tenue des élections ivoiriennes, de dérouter les navires sur les ports voisins (Dakar, Téma, Lomé, Cotonou notamment).
- Le début des effets de la crise financière et économique internationale. Du jour au lendemain cessent nombres d'exportations ; par exemple : le bois débité et la ferraille, du fait de la chute des cours mondiaux.
- Le démarrage très tardif de la campagne cacao, qui a effectivement débuté à Abidjan vers le 10 décembre.

Nous vous proposons de passer maintenant en revue les différentes activités de notre société, puis, après des commentaires sur les documents financiers 2008, de faire un point sur sa situation globale et sur les atouts et les challenges qui sont les siens.



2.5.2 Contrat d'assistance technique

Nature et modalités : Votre Société assiste SOCOMAR, S.A. en matière commerciale et administrative moyennant une rémunération annuelle de FCFA 30 millions hors taxes inscrite dans les produits de SIVOM, S.A. de l'exercice 2008

2.6 COCONTRACTANT : SOCIETE IMMOBILIERE DE L'INDENIE (SII)

Administrateur concerné : Monsieur Jean-Louis Billon, gérant de la SII.

Nature et modalités : Votre société loue à la société Immobilière de l'Indénié un magasin sis rue des chimistes moyennant un loyer mensuel de FCFA 10 millions, soit un loyer annuel de FCFA 120 millions comptabilisé dans les charges de SIVOM, S.A. de l'exercice 2008.

2.7 COCONTRACTANT : SCI ODIKA

Administrateur concerné : Monsieur Hervé Billon, gérant de la SCI ODIKA

Nature et modalités : Une avance de FCFA 125,9 millions accordée par votre société à la SCI Odika est inscrite à l'actif du bilan de SIVOM, S.A. au 31 décembre 2008 dans les autres créances.

Cette somme n'a pas été rémunérée au cours de l'exercice 2008.

Les Commissaires aux Comptes

SOFIDEC

Christian Egels
Associé

ERNST & YOUNG

Caroline Zamojciowna-Orio
Expert-Comptable Diplômé



- TRANSIT EXPORT MARITIME

	QUANTITE EN TONNES			
	2006	2007	2008	Variation
CACAO	156 546 T	213 945 T	169 502 T	- 21%
CAJOU	40 223 T	51 055 T	21 489 T	- 58%
CAFE	28 957 T	19 852 T	41 975 T	111%
COTON	22 737 T	15 192 T	15 693 T	3%
CAOUTCHOUC	49 281 T	46 662 T	19 253 T	- 59%
AUTRES	77 390 T	112 624 T	74 345 T	34%
TOTAL	375 134 T	459 330 T	342 257 T	- 25%

Nos principaux clients restent des exportateurs de cacao qui représentent 50% de l'activité transit export avec 169 502 tonnes manipulés en 2008.

TRANSIT AERIEN

Cette activité, bien que relativement faible, est en progression constante grâce aux volumes réalisés avec le groupe. Il convient de noter que nous avons obtenu fin 2008 l'exclusivité, sur la Côte d'Ivoire, du trafic aérien généré par le réseau UPS.

LOGISTIQUE

L'accent a été mis sur le développement de l'activité logistique à partir du 2ème semestre 2008. La révision des contrats de logistique avec un de nos principaux clients ainsi que la signature de contrats d'entreposage ont permis d'augmenter les volumes (+ 159 000 Tonnes)

On note cependant une baisse des tonnages réalisés avec la société ADM (-18%).

III / CHIFFRES D'AFFAIRES (en millions de FCFA)

	Réel 2007	Réel 2008	Evolution 2007/2008
Consignation	234	276	18 %
Manutention	5 120	4 927	- 4 %
Transit Import Maritime	641	660	3 %
Transit Export Maritime	3 005	2 760	- 8 %
Transit Aérien	225	210	- 7 %
Logistique	430	279	- 35 %
Administration	246	241	- 2 %
Entrepôts		296	
	9 901	9 649	- 2,5 %
ABIDJAN	7 499	7 165	- 4 %
SAN PEDRO	2 402	2 484	3 %

Le chiffre d'affaires toutes activités confondues enregistre une légère diminution de 2,5% par rapport à l'année 2007.

Comme indiqué plus haut, cette baisse est essentiellement liée au démarrage tardif de la campagne Café Cacao.



2.1.2 Bail commercial

Nature et modalités : Votre Société loue cinq bureaux à MOVIS, S.A. moyennant un loyer annuel de FCFA 3,6 millions. Cette somme est inscrite dans les produits de SIVOM, S.A. de l'exercice 2008.

2.1.3 Convention de sous-traitance

Nature et objet : L'avenant au contrat de sous-traitance signé entre MOVIS, S.A. et SIVOM, S.A. avec effet rétroactif au 1er janvier 2000, fixe à FCFA 1 million hors taxes par escale les prestations de consignation que votre Société effectue pour MOVIS, S.A..

Modalités : Au cours de l'exercice 2008, les factures émises par SIVOM, S.A. au titre de cette convention et inscrites dans les produits s'élèvent à FCFA 70 millions.

2.1.4 Convention de compte courant

Nature et modalités : Un compte courant non rémunéré enregistre toutes les opérations relatives à la gestion de MOVIS, S.A. par votre Société et fait l'objet d'un arrêté de compte mensuel.

Au 31 décembre 2008, ce compte est inscrit au passif du bilan de SIVOM, S.A. pour un montant de FCFA 302 millions.

2.2 COCONTRACTANT : SIVOM INTERNATIONAL, S.A.

Administrateurs communs : Messieurs Hervé Billon et Jean-Louis Billon.

Convention d'avance en compte courant

Nature et modalités : Au 31 décembre 2008, le solde de l'avance de trésorerie non rémunérée consentie à votre Société par SIVOM International, S.A., bloquée dans l'attente de la prochaine augmentation de capital, figure au passif du bilan de SIVOM, S.A. pour FCFA 901 millions.



V / BILAN

RESSOURCES STABLES

Sur l'exercice 2008, nous avons obtenu des concours bancaires à hauteur de **800 millions**.

L'actionnaire majoritaire, SIVOM Belgique a également apporté en comptes courants **2.175 millions** afin de soutenir l'entreprise dans ses restructurations et compenser les mauvais résultats de l'exercice.

Les remboursements d'emprunt bancaires se sont élevés à **892 Millions**.

Au 31.12.2008 les dettes financières s'évaluent à **5 397 Millions** :

- Comptes bloqués	4 076 Millions
- Crédits bancaires	1 321 Millions

ACTIF IMMOBILISE

Les investissements de l'exercice s'élèvent à **997 millions**, la plupart de ceux-ci correspondant à des engagements pris avant la restructuration.

- Acquisition magasin UCC à San Pedro	575 Millions
- Titres SMT tchad	130 Millions
- Matériel & mobilier de bureau	91 Millions
- Matériel de manutention	139 Millions
- Divers immobilisations corporelles	18 Millions
- Divers immobilisations financières	44 Millions

Prenant en compte ces investissements et les amortissements de l'exercice, l'actif immobilisé s'élève à **8 425 Millions** au 31.12.2008 contre **8 806 Millions** au 31.12.2007 soit une diminution nette de **381 Millions**

VI/ AFFECTATION DES RESULTATS

Le report à nouveau disponible est de	:	- 806 945 768 Cfa
Le résultat de l'exercice est déficitaire de	:	- 2 454 009 212 Cfa
Le report à nouveau après affectation est de	:	- 3 260 954 980 Cfa



RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS PERSONNELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008, sur :

- le contrôle des états financiers annuels personnels de SIVOM, S.A. tels qu'ils sont joints au présent rapport.
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les états financiers annuels personnels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces états financiers.

I. OPINION SUR LES ETATS FINANCIERS ANNUELS PERSONNELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession : ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels personnels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces états financiers. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des états financiers et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci après.

Suite à l'examen des comptes personnels de la société, nous relevons que les comptes courants inscrits à l'actif du bilan de votre Société au 31 décembre 2008 comprennent des créances sur deux entités d'une valeur brute globale de FCFA 1,778 milliard dépréciées à hauteur de FCFA 500 millions.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées par la direction sur la situation financière de ces entités, nous estimons que les provisions comptabilisées pour dépréciation de ces créances sont sous-estimées de FCFA 1 milliard.

En conséquence, la perte de l'exercice 2008 est sous-évaluée de FCFA 1 milliard.

Sous cette réserve, nous certifions que les états financiers annuels personnels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice, conformément aux règles et méthodes comptables édictées par le droit comptable de l'OHADA.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci dessus, nous renouvelons l'observation formulée dans nos rapports des exercices précédents sur les risques potentiels relatifs à la continuité d'exploitation de la société.

II. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

À l'exception de l'incidence des faits exposés ci-dessus et de l'incidence éventuelle du risque lié à la continuité d'exploitation, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels personnels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels personnels.

Les Commissaires aux Comptes

SOFIDEC

Christian Egels
Associé

ERNST & YOUNG

Caroline Zamojciowna-Orio
Expert-Comptable Diplômé



La société devra prévoir un plan d'investissement progressif en tracteurs routiers et en matériel de manutention dès que la situation financière le permettra.

En ce qui concerne les activités internationales, que ce soit au Sénégal (Sénomar) ou au Togo (ECMT), nous avons également cherché à maîtriser les conditions d'exploitation de ces deux structures, en appliquant des mesures identiques à celles mises en œuvre chez SIVOM

Il faut toutefois rappeler qu'un changement conséquent va intervenir fin 2009 avec le démarrage du projet du Terminal Roulier d'Abidjan, dans lequel SIVOM est partenaire à 25%, entraînant le transfert de l'activité Ro-Ro à une entité nouvelle chargée de ces opérations, la société TERRA,

Ceci est un des challenges auquel nous nous préparons, même s'il faut souligner que SIVOM s'est ainsi positionnée sur un projet d'envergure et créateur de valeur dont elle retirera des fruits dans un futur assez proche.

Quant aux nécessités d'une restructuration financière

Les restructurations au niveau de l'exploitation ayant été menées, pour l'essentiel, il convient de mettre en œuvre en 2009 un plan de restructuration financière.

La restructuration financière doit viser :

- D'une part une réduction drastique de l'endettement à court terme de l'entreprise, de façon à ramener la charge financière à un niveau acceptable.
- D'autre part un rééquilibrage entre financement court terme et moyen terme, notre entreprise étant aujourd'hui trop exposée à court terme.
- Enfin, une régularisation du cycle d'exploitation de la Société.

Les moyens qui ont été choisis pour cette restructuration sont :

- Des cessions d'actifs (entrepôts et participations).
- Une consolidation partielle des crédits court terme en crédit moyen terme.

Les actions nécessaires ont pour la plupart été engagées et devraient pouvoir se conclure d'ici la fin du 3ème trimestre 2009.

Quant aux impératifs commerciaux et au développement

Il ressort clairement aujourd'hui que nos efforts doivent se porter sur l'activité commerciale et sur le développement.

Non pas que l'année 2008 n'ait pas vu de succès en ce domaine. Ainsi, l'exclusivité donnée par la société UPS à la SIVOM pour le traitement de toutes ses expéditions en aérien et en maritime sur la Côte d'Ivoire en est un exemple. L'obtention du contrat pour le transit aérien du PAM en est un autre.

En matière d'agence maritime, la confiance que nous a donnée l'armement Nordana pour la consignation de ses navires est aussi un signe positif. Il en est de même de la confiance renouvelée de nos principaux clients.



BILAN AU 31/12/2008

(en millions de F CFA)

ACTIF	2006	2007	2008
ACTIF IMMOBILISE (NET)			
Charges immobilisées	139,40	103,90	126,13
Immobilisations incorporelles	3,90	1,90	5,16
Immobilisations corporelles	7.953,90	7.356,80	7.035,13
Autres valeurs immobilisées	569,60	1.343,10	1.258,93
TOTAL	8.666,80	8.805,70	8.425,35
ACTIF CIRCULANT (NET)			
Stocks	25,10	27,60	13,05
Fournisseurs, avances versées	34,50	1.364,60	445,56
Clients / Armateurs	2.761,80	5.338,60	3.500,12
Autres créances	3.719,50	3.372,40	3.639,28
TOTAL	6.540,90	10.103,20	7.598,01
TRESORERIE	487,7	210,4	342,43
TOTAL ACTIF	15.695,40	19.119,30	16.365,79
PASSIF			
CAPITAUX PROPRES			
Capital et Réserves	1.950,20	1.625,40	1.729,33
Résultat à affecter	-324,80	104,00	-2.454,01
Avance Actionnaires	1.901,00	1.901,00	4.076,84
TOTAL	3.526,40	3.630,40	3.352,16
DETTES FINANCIERES			
Emprunts bancaires	2.335,50	1.413,20	1.320,82
Dettes Financières Diverses		0,90	
Provisions financières	568,10	568,00	407,23
TOTAL	2.903,60	1.982,10	1.728,05
PASSIF CIRCULANT			
Fournisseurs	5.248,00	4.685,80	4.493,97
Clients, avances reçues	233,60	5.772,70	104,10
Autres dettes	1.298,80	936,50	1.870,17
TOTAL	6.780,40	11.395,00	6.468,24
TRESORERIE	2.485,00	2.111,80	4.817,34
TOTAL PASSIF	15.695,40	19.119,30	16.365,79

COMPTÉ DE RESULTAT

(en millions F CFA)

	Exercice 2006	Exercice 2007	Exercice 2008
CHIFFRE D'AFFAIRES	11.213,7	9.901,4	9.648,8
Achats	-1.880,6	-1.434,4	-1.464,8
Transports	-198,4	-170,1	-218,6
Services extérieurs	-2.838,2	-2.380,2	-3.241,5
Impôts et taxes	-918,0	-717,1	-924,0
Autres charges	-106,9	-106,9	-601,4
Autres produits	118,1	2,6	8,3
VALEUR AJOUTEE	5.389,7	5.095,3	3.206,8
Charges du personnel	-3.866,4	-3.725,0	-3.763,2
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	1.523,3	1.370,3	-556,4
Dotations aux amortissements	-1.136,5	-1.115,3	-1.132,2
Dotations aux provisions	-58,4	-62,9	-38,9
Reprise de provisions	74,0	62,9	199,7
RESULTAT D'EXPLOITATION	402,4	255,0	-1.527,8
Charges financières	-701,7	-554,2	-968,4
Produits financiers	19,5	17,6	70,7
RESULTAT FINANCIER	-682,2	-536,6	-897,7
RESULTAT ACTIVITES ORDINAIRES	-279,8	-281,6	-2.425,5
Produits H.A.O	13,0	400,6	283,8
Charges H.A.O			-297,3
RESULTAT HORS ACTIVITES ORDINAIRES	13,0	400,6	-13,5
RESULTAT AVANT IMPÔT	-266,8	119,0	-2.439,0
Impôt sur résultat	-58,0	-15,0	-15,0
RESULTAT APRES IMPÔT	-324,8	104,0	-2.454,0



Il convient de souligner également le rôle de premier plan qu'a joué notre société en 2008 en tant que leader du projet du Terminal Roulier d'Abidjan, que nous avons évoqué ci-avant. Un intense travail de préparation a débouché, en décembre 2008, sur la signature, avec le Directeur Général du Port Autonome d'Abidjan, d'une convention de 15 ans pour la gestion du Terminal Roulier d'Abidjan. La société TERRA, aujourd'hui pleinement constituée, va commencer l'exploitation de ce terminal spécialisé le 1er octobre 2009.

Ceci étant, il nous faut cependant montrer à tous que la SIVOM reconstruite représente plus que jamais une alternative crédible. Confortés par une qualité de service en progression, nos services commerciaux vont devoir fidéliser de nouveaux clients, tout particulièrement dans les domaines du transit maritime export et de la logistique, et apporter de nouveaux contrats.

Il s'agit là d'un enjeu majeur car la rentabilité dans notre domaine repose beaucoup sur un effet volume et les quantités traitées.

En matière de développement, nous avons surtout cherché, en 2008, à créer les conditions de démarrage d'une activité Hinterland maîtrisée. La création de SIVOM Burkina en est un exemple. Structure de taille réduite, placée sous la responsabilité du Directeur Sahel, elle vise à être l'antenne de SIVOM sur cette zone afin de générer un flux d'activité constant.

Notre démarche pour le futur doit cependant se situer dans une perspective plus vaste. La concurrence ne nous a pas attendu et nous a même devancé en prenant des positions solides en dehors de nos frontières. Utiliser uniquement le même schéma de développement ne nous permettra pas de combler ce retard. Il faut donc réfléchir différemment et œuvrer dès à présent à la constitution d'un réseau crédible et soudé, panafricain, en suscitant des alliances avec des groupes existants structurés et qui partagent avec nous cette même vision.

C'est déjà dans cette optique, que notre Président avait engagé la SIVOM dans un partenariat sur les ports secs du Tchad. Cette activité prometteuse vient également de démarrer, la Société de Manutention du Tchad (SMT) ayant mobilisé ses ressources début 2009.

Nous devons toutefois aller plus loin encore dans cette démarche de création de réseau et ce sera l'un des objectifs 2009 de la Direction Générale.

Gageons qu'avec toutes les actions prises courant 2008, et en cette année 2009, notre entreprise saura retrouver le chemin du succès et ce, malgré les incertitudes économiques globales, nationales et internationales, et les enjeux qui sont propres à la SIVOM.

LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
HERVE BILLON

LE DIRECTEUR GENERAL
THIERRY DAVAILLE

RESULTAT CONSOLIDE 2008

(en millions de F CFA)

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE	2007	2008
CHIFFRE D'AFFAIRES	+ 10 556,3	+ 10 365,0
Production stockée	0,0	0,0
Production immobilisée	0,0	0,0
Autres produits d'exploitation	+ 11,8	+ 13,3
I - Production de l'exercice	10 568,1	10 378,3
Achats consommés	- 1 487,6	- 1 525,6
Services extérieurs et autres consommations	- 3 677,1	- 5 285,0
II - Consommation de l'exercice	- 5 164,7	- 6 810,6
VALEUR AJOUTEE (I - II)	5 403,4	3 567,7
Charges de personnel	- 4 083,6	- 4 157,9
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	1 319,8	- 590,2
Dotation aux amortissements et aux provisions	- 1 262,0	- 1 239,9
Reprises de provisions	+ 62,9	+ 199,7
Transferts de charges	+ 10,1	+ 13,9
RESULTAT D'EXPLOITATION	130,8	- 1 616,5
Produits financiers	+ 18,3	+ 71,9
Reprises de provisions	+ 2,3	
Charges financières	- 560,6	- 976,3
Dotations aux amortissements et aux provisions		- 13,3
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES	- 409,2	- 2 534,2
Résultat hors activités ordinaires	+ 400,4	- 13,4
RESULTAT AVANT IMPOTS	- 8,8	- 2 547,6
Impôts exigibles sur le résultat	- 20,1	- 27,5
Impôts différés	- 21,5	+ 289,0
RESULTAT NET ENTREPRISES INTEGREES	- 50,4	- 2 286,1
Part dans le résultat net des entreprises mises en équivalence		
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	- 50,4	- 2 286,1
Part des minoritaires	- 11,8	- 11,9
PART DE L'ENTREPRISE CONSOLIDANTE	- 62,2	- 2 298,0



VII/RESTRUCTURATION DES CAPITAUX PROPRES

Compte tenu des pertes de l'exercice 2008, et des exercices antérieurs, le montant des capitaux propres de la Société - qui s'élève au 31 décembre 2008 à la somme de **-724.680.647 FCFA** - est devenu inférieur à la moitié du montant du capital social.

Nous vous rappelons que le capital social actuel s'élève à la somme de 2.000.000.000 Francs CFA et est divisé en 400.000 actions de 5.000 Francs CFA de valeur nominale chacune, entièrement libérées.

Dans ces conditions, les dispositions de l'article 664 de l'Acte Uniforme sur les Sociétés Commerciales et le GIE exigent que les actionnaires se prononcent sur la dissolution anticipée de la Société.

Les Administrateurs, à l'unanimité, vous proposent néanmoins de ne pas procéder à une telle dissolution, et de poursuivre les activités de la société. Dans le rapport que nous vous soumettrons lors de l'assemblée générale extraordinaire, nous vous proposons d'approuver le projet de restructuration visant à reconstituer les capitaux propres de la société, selon les articulations principales ci-après :

- Réduction de capital d'un montant de 1.657.500.000 FCFA, intégralement supportée par la société SIVOM Belgique, actionnaire de SIVOM CI,
- Augmentation de capital de 3.000.000.000 FCFA, par compensation avec des créances détenues par la Société SIVOM International
- Maintien des droits des actionnaires minoritaires dans le capital de la Société.

VIII/ CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

Quant aux conditions d'exploitation de l'entreprise

Globalement, il semble que le plus gros de la restructuration de l'exploitation de la Sivom ait maintenant été fait. Si le contrôle et la maîtrise des coûts doit toujours être un souci constant, et si certains postes de charges peuvent encore être allégés, les actions principales ont bien été prises pour positionner les structures sur un niveau d'activité raisonnable. Les contrôles sont généralement en place ; les personnels ont été responsabilisés et les charges maîtrisées.

Une nouvelle organisation s'est mise en place avec des cadres de direction et des chefs de service renouvelés pour la plupart. Les derniers changements sont en cours depuis le début de l'année 2009.

La nouvelle organisation voit une structure opérationnelle éclatée par spécialité sur Abidjan (Shipping, Transit, Logistique) avec des directeurs très expérimentés dans leurs domaines respectifs, tous placés sous l'autorité du Directeur Général. Il en va de même du Directeur de l'agence de San Pedro qui pilote une unité autonome et bien gérée.

Les services fonctionnels ont eux aussi fait l'objet de changements avec la création de deux pôles : une Direction Administrative et Financière et un Secrétariat Général, ce dernier regroupant les ressources humaines, le juridique et la communication.



RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre Société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

1. En application de l'article 440 alinéa 2 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, nous avons été avisés de la convention suivante qui a fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous

ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de cette convention en vue de son approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

1. COCONTRACTANT : SUMACO, S.A.

Administrateur commun : Monsieur Hervé Billon

Convention de gestion et d'administration générale

Nature et objet : Une convention de gestion liant SUMACO, S.A. et SIVOM, S.A. a été signée entre les deux parties le 26 novembre 2007. Celle-ci fixe à FCFA 1 million hors taxes le montant mensuel des honoraires de gestion à facturer par votre Société.

Modalités : Les factures émises par SIVOM, S.A. au cours de l'exercice 2008 en application de cette convention et inscrites dans les produits s'élèvent à FCFA 12 millions.

2. Par ailleurs, en application de l'article 440 alinéa 7 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

2.1 COCONTRACTANT : MOVIS, S.A.

Administrateurs communs : Messieurs Hervé Billon et Jean-Louis Billon.

2.1.1 Convention de gestion

Nature et objet : Un avenant au contrat de gestion liant MOVIS, S.A. et SIVOM, S.A. a été signé entre les deux parties le 10 février 2006. Celui-ci fixe à FCFA 9 millions hors taxes le montant mensuel des honoraires de gestion à facturer par votre société.

Modalités : Les factures émises par SIVOM, S.A. au cours de l'exercice 2008 en application de cette convention et inscrites dans les produits s'élèvent à FCFA 108 millions.



IV/ RESULTATS

La perte de 2.454 millions de FCFA enregistrée sur cet exercice est liée principalement aux coûts de la restructuration de l'exploitation, aux frais financiers qui ont pratiquement doublé compte tenu de la situation de la trésorerie et aux différentes provisions constituées sur les filiales.

- Impact restructuration : plus de **600 millions** (repris en frais d'exploitation dans le tableau suivant)
- Augmentation des frais financiers : **414 millions**
- Provisions sur comptes courants filiales : **500 millions**

Cette perte absorbe totalement les fonds propres qui deviennent négatifs : **-725 millions**.

Le compte de résultat se présente comme suit (en Millions FCFA) :

	Exercice 2007	Exercice 2008
CHIFFRES D'AFFAIRES	9 901	9 649
Frais d'exploitation	- 8 534	- 10 214
Autres produits	+ 3	+ 8
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	+ 1 370	- 557
Dotations aux amortissements	- 1 115	- 1 132
Dotations et reprises de provisions	- 0	+ 161
RESULTAT D'EXPLOITATION	+ 255	- 1 528
RESULTAT FINANCIER		
Intérêts	- 554	- 968
Produits	+ 18	+ 70
RESULTATS DES ACTIVITES ORDINAIRES	- 281	- 2 426
Résultat Hors activités Ordinaires	+ 400	- 13
Impôt sur le résultat	- 15	- 15
RESULTAT NET	+ 104	- 2 454

Les dotations et reprises de provisions d'exploitation 2008 se décomposent comme suit :

♦ Dotations aux provisions pour droits acquis	- 39 Millions
♦ Reprises de provisions pour droits acquis	+ 200 Millions



2.3 COCONTRACTANT : Succession Monsieur Pierre Billon

Nature et objet : Par une convention en date du 9 août 1999, Monsieur Pierre Billon s'est engagé à mettre à la disposition de SIVOM, S.A. la somme de FCFA 1 milliard, non rémunérée et bloquée jusqu'à la prochaine augmentation de capital.

Cette avance en compte courant est inscrite au passif du bilan au 31 décembre 2008, sous la rubrique " dettes financières ".

2.4 COCONTRACTANT : SENOMAR, SA.

Administrateur commun : Monsieur Hervé Billon

Convention de compte courant

Nature et objet : En date du 16 janvier 2006, un avenant à la convention de compte courant d'associés a été signé entre les deux parties, portant à FCFA 600 millions le concours que la SIVOM, S.A. accorde à sa filiale dans le cadre de son développement.

Modalités : Cette avance n'est pas rémunérée. Au 31 décembre 2008, l'avance inscrite à l'actif du bilan de votre Société au titre de cette convention s'élève à FCFA 674 millions.

2.5. COCONTRACTANT : SOCOMAR, S.A.

Administrateur commun : Monsieur Hervé Billon

2.5.1 Contrat de mandat avec dépôt de fonds

Nature et modalités : Par ce contrat, SIVOM, S.A. reçoit au nom et pour le compte de SOCOMAR, S.A. le paiement de toute somme qui lui serait due. Les sommes conservées en dépôt portent intérêt aux taux des avances de la BEAC (Banque des États de l'Afrique Centrale), majoré de deux points.

Au titre de l'exercice 2008, les intérêts à charge comptabilisés par SIVOM, S.A. s'élèvent à FCFA 10,3 millions.



II/ COMMENTAIRES SUR LES ACTIVITES

CONSIGNATION

Le nombre de navires consignés, tant directement que par l'intermédiaire de MOVIS, a évolué comme suit :

- Année 2006 : 125 escales
- Année 2007 : 109 escales
- Année 2008 : 111 escales

Malgré la réduction importante des escales de l'armateur NILE DUTCH, l'activité de consignation s'est maintenue grâce à l'augmentation du trafic de l'armateur GRIMALDI et à l'arrivée de l'armateur NORDANA au 2ème semestre 2008.

MANUTENTION

- Les tonnages manutentionnés (hors slot) ont évolué comme suit :

	QUANTITE EN TONNES				
	2006	2007	2008	Variation	
IMPORT RIZ	51 836 T	44 461 T	33 334 T	25 %	<i>La baisse des volumes de 8% est liée essentiellement au démarrage tardif de la campagne Café Cacao.</i>
IMPORT AUTRE	70 214 T	62 567 T	56 928 T	- 9 %	
EXPORT	323 459 T	225 051 T	193 380 T	- 14 %	
TRANSBORDEMENTS	25 865 T	26 585 T	47 833 T	80 %	
TOTAL	471 374 T	358 664 T	331 475 T	- 8 %	

- Les mouvements de conteneurs se comparent comme suit :

	2006	2007	2008	Variation
Conteneurs pleins (équivalents TEUS)	30 150	23 574	20 452	- 13 %
Conteneurs vides (équivalents TEUS)	19 347	21 710	15 229	- 30 %
TOTAL	49 497	45 284	35 681	- 21 %

TRANSIT MARITIME

- TRANSIT IMPORT MARITIME

Baisse de l'activité import - 25% sur le riz et - 9% sur les autres produits.



RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS ANNUELS CONSOLIDÉS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2008

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et conformément à l'article 100 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit comptable, nous avons procédé au contrôle des états financiers annuels consolidés de la Société Ivoirienne d'Opérations Maritimes, S.A. (SIVOM) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2008, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les états financiers annuels consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces états financiers annuels consolidés.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession à l'exception des limitations à nos contrôles décrites aux paragraphes 1 et 2 ci-après ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces états financiers. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des états financiers et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

1. Bien que la société SUMACO remplisse les conditions pour être comprise dans le périmètre de consolidation du groupe SIVOM, les états financiers de SUMACO n'étant pas disponibles dans les délais, ceux-ci n'ont pas été intégrés dans les comptes consolidés qui vous sont présentés. Nous ne sommes donc pas en mesure d'apprécier l'incidence qu'aurait eue sur les comptes consolidés l'intégration des comptes de la filiale SUMACO.

2. Nous n'avons pas obtenu les rapports des commissaires aux comptes et/ou des auditeurs des sociétés consolidées SENOMAR, S.A., SCI ODIKA et Alizé Voyages, S.A.R.L.. Nous n'avons donc pas été en mesure d'apprécier les conclusions et opinions des contrôleurs externes de ces sociétés consolidées au titre de l'exercice 2008.

3. Les comptes courants débiteurs inscrits à l'actif du bilan de la société consolidante au 31 décembre 2008 comprennent des créances d'une valeur brute globale de FCFA 1,1 milliard sur la société ECOMARINE Manutention dépréciée à hauteur de FCFA 500 millions .

Sur la base des informations reçues de la direction sur la situation financière de cette entité, nous estimons que le niveau des provisions comptabilisées pour dépréciation de cette créance aurait dû être augmenté de FCFA 600 millions.

En conséquence, la perte de l'exercice 2008 de la société consolidante SIVOM, S.A. est sous-évaluée de FCFA 600 million.

A notre avis, à l'exception des réserves décrites ci-dessus, nous certifions que les états financiers annuels consolidés sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation, conformément aux règles comptables en matière de consolidation prévues aux articles 74 à 98 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit comptable.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous renouvelons l'observation formulée dans nos rapports des exercices précédents relative aux risques potentiels liés à la continuité d'exploitation de la société consolidante, SIVOM, S.A..



RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Mesdames et Messieurs les Actionnaires,

Conformément à la loi et à l'article 33 de nos statuts, nous vous avons convoqués en Assemblée Générale pour vous rendre compte au titre de l'exercice 2008 des activités et de la gestion de la Société.

I / COMMENTAIRES GENERAUX

L'année 2008 a été une année déterminante pour la Sivom. Notre société, dont les charges d'exploitation n'étaient plus adaptées à un niveau d'activité marqué par la conjoncture économique et la perte de certains armateurs, a nécessité une restructuration profonde qui a été menée par la nouvelle Direction Générale dès la fin du premier semestre de l'exercice. Malgré une activité faible au second semestre, du fait surtout du contexte national et international, notre société a pu se positionner de façon beaucoup plus compétitive et aborder l'année 2009 sous de meilleurs auspices.

Des structures trop lourdes par rapport à l'activité de SIVOM

Tel était en effet le constat en ce début d'année 2008 et il convient de rappeler la baisse constante du chiffre d'affaires passé de 16,9 milliards de FCFA en 2004 à 9,9 milliards en 2007, puis à 9,6 milliards en 2008.

Nous ne reviendrons pas sur les causes de cette diminution brutale, sauf à rappeler les principales d'entre elles avec la perte de la manutention conteneurs au profit de la société S.E.T.V. et aussi la perte de l'agence maritime CMA-CGM.

Bien que des efforts aient été accomplis au cours des années précédentes, la Société n'avait pas pris la mesure réelle des actions à engager afin de ramener les frais de structure au niveau adéquat par rapport à son activité. Ceux-ci ont même connu une envolée au cours des quatre premiers mois de l'exercice 2008 rendant plus difficile encore leur maîtrise dans les mois qui suivirent.

Un déséquilibre de trésorerie qui a entravé l'activité

Début 2008, le déséquilibre entre charges et produits est encore accru par la nécessité de rembourser à l'un de nos clients le solde d'une avance reçue en 2007. Fin avril 2008, la situation de trésorerie dégradée a conduit nos partenaires financiers à resserrer les conditions de financement de SIVOM.

Les frais financiers liés à un endettement court terme trop élevés ont ajouté encore aux difficultés de trésorerie rencontrées. Dans ce contexte, la Société a entrepris de baisser les charges de façon drastique et de limiter ses investissements.



PROJET DE RESOLUTIONS A SOUMETTRE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

1. LECTURE DU RAPPORT DE GESTION ETABLI PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'Assemblée Générale a examiné avec beaucoup d'intérêt le rapport du Conseil d'administration relatif à la gestion de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2008. Le Président du Conseil apporte des explications aux différentes questions des actionnaires.

Toutes les explications sont données en réponse aux questions posées.

2. LECTURE DU RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

L'Assemblée Générale a examiné avec beaucoup d'intérêt le rapport des Commissaires aux comptes et l'appréciation qu'ils font de la gestion de l'exercice écoulé.

Toutes les explications sont données en réponse aux questions posées.

3. APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008

Le Président présente et commente les comptes annuels et les états financiers de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2008. Il précise qu'ils ont été établis dans les mêmes formes et selon les mêmes méthodes que les exercices précédents.

Des observations sont échangées et des explications données par le Président.

Après en avoir délibéré, l'Assemblée générale, à l'unanimité, décide d'approuver les comptes ainsi présentés, faisant apparaître une perte de FCFA 2.454.000.000 (deux milliards quatre cent cinquante quatre millions), selon le détail ci-dessous :

	Exercice 2007	Exercice 2008
Chiffre d'Affaires	9 901	9 649
Frais d'exploitation	- 8 534	- 10 214
Autres produits	+ 3	+ 8
Excédent Brut d'Exploitation	+ 1 370	- 557
Dotation aux amortissements	- 1 115	- 1 132
Dotations et reprises de provisions	- 0	+ 161
Résultat d'Exploitation	+ 255	- 1 528
Resultat Financier		
Charges financières	- 554	- 968
Produits financiers	+ 18	+ 70
Résultats des Activités Ordinaires	- 281	- 2 426
Résultats hors activités Ordinaires	+ 400	- 13
Impôt sur résultat	- 15	- 15
Résultat Net	+ 104	- 2 454

4. QUITUS AUX ADMINISTRATEURS ET DECHARGE AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

Après en avoir délibéré, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve aux administrateurs, et décharge aux commissaires aux comptes.

5. AFFECTATION DES RESULTATS

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat déficitaire au compte report à nouveau (RAN), ainsi qu'il suit :

	Exercice 2007	Exercice 2008
Report à nouveau disponible	-910 922 918	-806 945 768
Imputat. Résultat de l'exercice	+103 977 150	-2 454 009 212
RAN après affectation	-806 945 768	-3 260 954 980

6. LECTURE DU RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES ET APROBATION DES CONVENTIONS QUI Y SONT ENONCEES

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées aux articles 438 et suivants de l'Acte OHADA sur les sociétés commerciales, ainsi que le rapport du Conseil d'Administration relatif aux autorisations qu'il a accordées au titre desdites conventions, approuve ces autorisations.

7. POUVOIRS POUR FORMALITES

L'Assemblée donne tous pouvoirs au porteur d'une copie, d'un original, ou d'un extrait du procès-verbal des présentes en vue de l'accomplissement des formalités légales de publicité.





**REPARTITION DU CAPITAL
ADMINISTRATION - DIRECTION - COMMISSAIRES AUX COMPTES**

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

	NOMBRE D'ACTION	VALEUR	%
SIVOM Belgique	332 000	1 660 000 000	83,00
David BILLON	10 399	51 995 000	2,60
Kada BILLON	120	600 000	0,03
Hervé BILLON	120	600 000	0,03
Jean-Louis BILLON	120	600 000	0,03
Divers Actionnaires	57 241	286 205 000	14,31
TOTAL	400 000	2 000 000 000	100

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Hervé BILLON	Président
Jean-Louis BILLON	Administrateur
David BILLON	Administrateur
Thierry DAVAILLE	Administrateur

DIRECTION GENERALE

Thierry DAVAILLE	Directeur Général
David BILLON	Directeur Général Adjoint

DIRECTION

Sita SIDIBE	Directeur Administratif et Financier
Francis W. DON	Sécrétaire Général
Philippe JARRY	Directeur Shipping & Développement
Daniel FERNANDEZ	Directeur Général Sahel
Jack BARBIER	Directeur Transit
Claude BLOUIN	Directeur Logistique Abidjan
Mévamina FOFANA	Directeur Agence San-Pédro

COMMISSAIRES AUX COMPTES

CABINET ERNST & YOUNG - C.C.C.A
01 B.P. 2715 ABIDJAN 01
TEL. : 20 21 11 15
FAX : 20 21 12 59

CABINET SOFIDEC
01 B.P. 681 ABIDJAN 01
TEL. : 21 35 06 09 / 21 35 67 78
FAX : 21 35 84 09



01 BP 1569 Abidjan 01 • Tél : (225) 21 24 90 50 - 21 21 86 00 • Fax : (225) 21 25 60 26 • e-mail : info@sivom.ci
01 BP 217 San-Pédro 01 • Tél : (225) 34 71 60 20 - 34 71 40 28 • Fax : (225) 34 71 27 27 • e-mail : infosivomspy@sivom.ci

